

Association pour la Sauvegarde de Confignon et environs (ASC)
Association Région Plaine de l'Aire : Cherpines-Charrotons (ARPACC)
Association Nature et Patrimoine du Val d'Aire (ANPVA)
Association pour la Protection de l'Aire et de ses Affluents (APAA)
Association Bien Vivre aux Cherpines (BVC)

Monsieur Antonio Hodgers
Conseiller d'Etat
Département Aménagement,
Logement et Energie (DALE)
Rue David Dufour 5
Case Postale 224
1211 Genève 8

RECOMMANDEE

Plan-les-Ouates, le 16 janvier 2017

Concerne : Projet des Cherpines à Confignon – ateliers et densification

Monsieur le Conseiller d'Etat,

Nous vous écrivons afin de vous faire part de notre grande déception concernant les ateliers de concertation des Cherpines. En effet, nous ne savions pas que le taux de densification était déjà décidé lorsque nous avons accepté d'assister à ces séances et qu'ainsi notre participation était de pure convenance.

Lors du premier atelier, l'exercice consistait à trouver une solution pour augmenter la densité entre 10% et 30% selon l'IUS et nous nous sommes aperçus qu'en réalité, la densité était déjà prévue à plus de 30% dans la mise à jour du Plan Directeur Cantonal 2030, soit 450'000 m² de surface brute de plancher. Cette façon de faire nous donne le sentiment très vif d'avoir été trompés et utilisés.

Alors que nos associations oeuvrent au maintien de la qualité de vie, nous avons été consternés de découvrir, lors du deuxième atelier, des projets d'urbanisme, incluant de hauts gabarits et surtout le retour des barres. En effet, la construction des immeubles le long de la route de Base et du Parc des Charrotons ainsi que sur la Diagonale provoquera un effet « muraille » pour les habitants vivant à l'intérieur du quartier, empêchant ainsi la vue et la présence du soleil plus longtemps dans la journée.

Trois études récentes soulignent l'importance du cadre de vie pour les habitants :

1. L'étude de Pro-Juventute réalisée en 2016 montre que 15% des enfants ne jouent jamais en extérieur et 20% sortent uniquement sous la surveillance constante d'un adulte. Dans le cadre des Cherpines, il est d'autant plus important que les zones vertes (parc des Charrotons et Diagonale) soient valorisées et reçoivent la lumière du soleil tout au long de la journée afin d'inciter les jeunes à jouer dehors dans un quartier où les immeubles ne sont pas trop hauts. On connaît clairement l'importance et le bénéfice sur la santé de l'exercice physique en extérieur.
2. Dans la revue médicale Suisse de 2013, les spécialistes s'interrogent sur l'impact dans nos sociétés de l'urbanisation qui provoquerait des maladies en rapport avec la densité et le bruit.
3. En octobre 2015, l'étude de « Swisstopia » met en lumière que les étudiants de l'HEPIA ne se voyaient pas vivre demain dans des grandes villes mais plutôt dans des petits bourgs ou villages.

Il est important de relever également que dans un quartier de petits immeubles, les habitants se connaissent et créent ainsi un tissu social, ce qui est gage de sécurité et de convivialité, tout en contribuant à l'âme d'un quartier.

Dans ce contexte, combien coûtera cette densité supplémentaire et qui va en assumer le coût à court et à moyen terme, surtout si l'on tient compte des 50% de logements sociaux prévus (25 % de LUP et 25% HBM, HLM) ? Avec l'arrivée de 10'000 nouveaux habitants, dont certains ne paieront pas ou peu d'impôts, comment la commune de Confignon, déjà en déficit, va-t-elle pouvoir supporter ces charges supplémentaires sans les reporter sur le citoyen ?

Si le canton de Genève et la commune de Confignon comptent sur la future zone industrielle pour supporter les déficits, il est absolument nécessaire d'obtenir son développement et sa mise en service avant toute construction d'habitations sur le PDQ Cherpines Confignon.

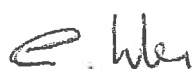
Quant à la mobilité, malgré toutes les études qui ont été faites, nous ne sommes toujours au courant de rien si ce n'est que, selon une étude de la DGT, Bernex-Confignon comptera à terme 10'000 logements et 25'000 habitants supplémentaires. Cela générera au total 100'000 déplacements par jour, soit 12'000 déplacements supplémentaires dont 8'400 en transport privé entre les Cherpines et Confignon. Par ailleurs, concernant l'axe Nord-Sud, mélanger un bus urbain rapide et à haut débit avec les différentes mobilités douces (vélo, pied, chevaux, etc...) en surface laisse imaginer la construction d'une route d'une largeur de 14 mètres puisque selon la loi, des trottoirs et une piste cyclable de chaque côté seront nécessaires. Cette route ne sera-t-elle pas, à terme, envahie par le TIM ?

Dans ces conditions, nous demandons :

1. Des immeubles jusqu'à 5 étages, maximum 6, architecturalement différenciés et déstructurés (crénelés et étages en retrait) avec qualité et recherche dans les formes et les couleurs, dotés de balcons suffisamment spacieux, ainsi que des immeubles bas proches de l'Aire avec deux à trois étages maximum. Nous refusons les barres, carrés et cubes, relent d'un autre siècle.
2. La protection du vallon de l'Aire en inscrivant le « plan de site » dans la mise à jour du PDCn2030 et en permettant son financement.
3. Une étude complète des différents moyens de mobilité pour la traversée nord-sud, y compris la possibilité d'une route enterrée pour protéger le Vallon de l'Aire et tous les riverains des chemins du Pont du Centenaire, de Praleta et des Marais, du trafic de transit.
4. Aucune construction avant la mise en service de la zone industrielle des Cherpines.
5. Le maintien des zones vertes prévues, en particulier la Diagonale et le Parc des Charrotons.
6. La mise en valeur de ces zones vertes c'est-à-dire pas de hauts immeubles les longeant et les mettant à l'ombre.
7. La mise en place de mesures afin de protéger l'Aire et ses abords des incivilités.

Nous comptons sur votre soutien pour préserver la qualité de ce futur quartier et vous adressons, Monsieur le Conseiller d'Etat, nos salutations respectueuses.

Les président(e)s des Associations



ASC

Christiane Isler



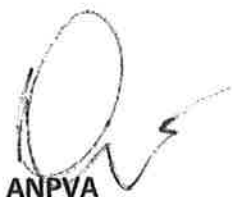
ARPACC

Isabelle Edder



APAA

Jeanne Blanchet



ANPVA

Michel Marti

Bien Vivre aux Cherpines

Dominique Vadi

Copies :

- Monsieur Dinh Manh Uong, Maire de Confignon
- Madame Sylvie Jay, Conseillère Administrative de Confignon
- Madame Elisabeth Gabus-Thorens, Conseillère Administrative de Confignon
- Monsieur Xavier Magnin, Maire de PLO
- Monsieur Thierry Durand, Conseiller Administratif de PLO
- Madame Fabienne Monbaron, Conseillère Administrative de PLO
- M. Joël Frauenfelder, Président du Conseil Municipal de Confignon
- M. Eric Baier, Président Commission Aménagement de Confignon
- M. Michel Schmidt, Président Pic-Vert/Assprop
- M. Pierre-Alain Girard, Directeur Office Urbanisme DALE